



DÉCRYPTAGE

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le consommateur détient la clé

Nous voulons tous de meilleures conditions de vie pour les animaux d'élevage. Les professionnels s'efforcent de nous satisfaire, et des solutions se dessinent. Mais elles ont un prix. Sommes-nous prêts à le payer ?

— Par **ELSA CASALEGNO**

Depuis quelques années, la grande distribution lance des initiatives en faveur du bien-être animal (BEA), entraînant dans son sillage ses fournisseurs du secteur agroalimentaire. Tous vantent des vaches au vert, des porcs heureux et des poules libres... Une promesse parfois difficile à tenir, car c'est au seul premier maillon de la chaîne – l'éleveur – qu'il revient de transformer le rêve en réalité. Certaines solutions sont déjà appliquées mais d'autres tardent à être mises en œuvre, pour diverses raisons : poids de l'habitude, manque d'appuis techniques, coûts... Les producteurs peuvent aussi se retrouver devant de sérieux dilemmes. Offrir plus de liberté

de mouvement aux animaux accroît dans certains cas les risques de blessure, de maladie, voire de mortalité. Ainsi, ne pas attacher les truies après la mise bas signifie davantage de porcelets écrasés par leur mère lorsqu'elle s'allonge...

Le plein air, une panacée ?

Concernant les volailles, l'accès au plein air, l'un des pivots du bien-être animal, ne va pas de soi. « Pour l'expression du comportement naturel, c'est vraiment le meilleur système, reconnaît un fonctionnaire expert du sujet. Mais il n'est pas systématiquement synonyme de bien-être : les poules n'aiment pas le soleil, elles craignent les prédateurs, elles sortent peu si elles n'y sont pas incitées. Et la mortalité



HAMILTON/REA

est plus élevée en raison des risques sanitaires. Néanmoins, il existe des solutions : disposer des abris sur les parcours, sélectionner des races adaptées... »

Les instituts de recherche travaillent à diverses pistes. Par exemple, dans les élevages porcins, une « case maternité » permet de laisser la truie libre tout en protégeant ses petits grâce à des barrières amovibles. La recherche explore aussi le filon génétique, afin de sélectionner les femelles les plus maternelles. Des changements radicaux ont déjà eu lieu, comme le logement en groupes des truies gestantes, initialement redouté par les éleveurs, qui craignaient que les animaux ne se battent. Et, pour les lapins, un élevage inédit en parcs collectifs a vu le jour (lire encadré p. 52).

Les appréhensions surmontées, reste la question du financement : 50 % de surface en plus par porc signifie un bâtiment 50 % plus grand (ou moins rempli), ce qui coûte plus cher sans pour autant assurer un revenu supplémentaire à l'éleveur – contrairement à celle de la volaille, la filière porcine n'a pas créé de démarche



CE QUE DIT LA LOI

Selon l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), une bête vivante dans un élevage doit :

- # ne pas souffrir de faim ni de soif ;
- # ne pas souffrir de contrainte physique ;
- # être indemne de douleurs, de blessures et de maladies et, si besoin, être soignée ;
- # pouvoir exprimer des comportements normaux

et être en contact avec des animaux de la même espèce ;

être défendu de la peur et de la détresse.

En France, les animaux sont protégés par l'article L. 214 du code rural (loi du 10 juillet 1976), qui dispose que l'animal est un « être sensible » devant être placé « dans des conditions compatibles avec ses impératifs biologiques ».

Le Code civil a, quant à lui, été modifié en 2015 pour le qualifier d'être « doué de sensibilité ». Les animaux domestiques, tout en restant des « biens », ne sont plus assimilés à des « choses ». Et pour le code pénal, les mauvais traitements sont interdits et passibles de poursuites (deux ans de prison et 30 000 € d'amende).



DÉCRYPTAGE

Les porcs de la Prévoté (49) et les poulets fermiers de Janzé (35), nourris aux céréales sans OGM et élevés en plein air, font bien plus envie que les animaux de batterie, c'est sûr...

PRISE DE CONSCIENCE

Ces dernières années, la manière dont l'on considère les animaux a fortement évolué, entraînant des modifications dans la consommation. Mais dès le XIX^e siècle, des associations **welfaristes** (de l'anglais *welfare*, « bien-être ») œuvrent à la protection des animaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie et d'abattage. **L'antispécisme**, né dans les années 1970, s'oppose à la doctrine plaçant l'homme au-dessus des autres espèces. De ce courant sont issus les **véganes**, qui n'utilisent aucun produit d'origine animale (viande, lait, œufs, miel, mais aussi laine, cuir, soie...), et les **abolitionnistes**, qui militent pour la disparition de toute forme d'exploitation et de soumission des animaux à l'homme (élevage, zoos, cirques, équitation...) et peuvent revendiquer des actions « radicales », souvent illégales. La mise en lumière de conditions d'élevage et d'abattage déplorables par des associations comme L214, avec ses vidéos en caméra cachée, a contribué à bouger les lignes.

valorisant le BEA. Du côté de la filière œufs, sous la pression médiatique, la moitié des poules a déjà quitté les cages, moyennant de lourds investissements (277 millions d'euros selon l'interprofession). Insuffisant, estime le CIWF, association « welfariste » (lire l'encadré ci-contre) travaillant avec les professionnels sur les améliorations à apporter. « *La filière affiche l'ambition de sortir des cages, or dans les faits, on ne voit pas d'engagement au-delà de 50 % en 2022. Ce qui est à saluer mais ne devrait pas être une fin en soi, rappelle la responsable des affaires publiques de l'association, Agathe Gignoux. Ce que veulent les consommateurs, c'est l'arrêt de l'élevage en cage tout court.* »

Réduire la souffrance oui, mais...

Panique dans la filière porcine: la castration à vif des porcelets devrait être interdite d'ici à la fin de 2021, selon le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume. Trois options existent. Un traitement antalgique lors de l'acte, mais il renchérit son coût de 50 à 100 %. Autre solution (la plus simple): la castration chimique via un vaccin, mais les consommateurs la rejettent. Enfin, on peut produire des mâles non castrés, mais 1 à 5 % de ces

porcs dégagent une odeur désagréable à la cuisson et il faut les trier à l'abattoir grâce à des « nez », autrement dit des personnes spécialement formées, ce qui engendre des frais de personnel. En France, seule la coopérative bretonne Cooperl a franchi le pas⁽¹⁾. D'autres pratiques sont également sur la sellette, comme l'ablation de la queue (caudectomie), censée empêcher les animaux de mordre et blesser celle de leurs congénères. « *Ce comportement cannibale est multifactoriel, donc complexe à éviter. Mais on sait qu'un élevage intensif sur caillebotis sans objets pour jouer (bâton de bois, corde, paille...) présente un risque maximal* », explique un expert. Le problème, c'est que les matériaux dits « d'enrichissement » sont à renouveler à chaque lot d'animaux, et donc reviennent cher eux aussi. Pour bien faire, des modifications d'ampleur devraient être engagées. Il faudrait passer à des logements avec un sol partiellement plein recouvert de paille, ce qui est très lourd en matière de transformation des bâtiments. Ainsi, en filigrane, c'est le modèle d'élevage industriel et intensif qui est questionné et, par là, nos choix alimentaires.

Les conditions de vie des animaux ont été dégradées par l'industrialisation de l'élevage. Citons quelques pratiques inacceptables dans la filière volaille, comme la création de ces races de poulets à la croissance musculaire si rapide que les os ne suivent pas le rythme et parfois se brisent sous le poids du volatile. Ou encore le broyage des poussins



mâles dans la filière œufs. S'il devrait être interdit en 2021, les oisillons ne seront pas pour autant conservés, car ils restent issus d'une race sélectionnée pour la ponte qui ne donne pas des poulets mâles commercialisables... La solution serait de déterminer le sexe du futur poussin avant l'éclosion, mais cette technique, onéreuse, n'est pas encore au point.

Avancées et résistances

Toutes confrontées à l'impératif de changement, les filières avancent plus ou moins vite selon les obstacles techniques, mais aussi la résistance de leurs responsables. Si les éleveurs de lapins affichent leur engagement (lire encadré ci-contre), d'autres traînent la patte, la palme revenant à la filière porcine. « Clairement, il manque aussi un soutien financier et une volonté politique de la part de l'État », déplore Lorène Jacquet, responsable plaidoyer de l'association Welfarm.

Il manque aussi un soutien financier et une volonté politique de la part de l'État

En attendant, le consommateur pourrait entrer dans le jeu. Les Pays-Bas, précurseurs en la matière, nous livrent quelques idées. L'association Dierenbescherming a créé, en 2007, le label Beter Leven, qui comporte trois types d'exigence associés à trois niveaux de prix. Le premier propose des améliorations faciles à appliquer (race de poulets à croissance lente; porcs non castrés disposant de bois, de paille et de 10 % d'espace en plus...), qui offrent une transition aux éleveurs. Le dernier équivaut aux normes du bio (plein air, surfaces doublées, litière de paille...). Originalité de ce label : c'est la main invisible du marché qui arbitre ! « Les prix sont de plus en plus élevés suivant le niveau d'exigence », décrit Christine Roguet, ingénieur à l'Institut du porc. Au consommateur de décider si, oui ou non, il veut acheter, et à quel prix. » ♦

(1) Cette technique est déjà répandue en Europe : 60 % des cochons produits aux Pays-Bas ne sont pas castrés, 70 % en Espagne ou encore 90 % au Royaume-Uni.



Reportage

Et le lapin sortit de sa cage

Lorsque Jean-Marie Orseau entre dans le bâtiment, il doit faire face à un afflux de museaux frémissants autour de ses pieds. Il s'agenouille, attrape un lapin, qui se blottit dans ses bras et se laisse gratouiller entre les oreilles. « On dit que les lapins sont craintifs, s'amuse l'éleveur. Or, dans cet enclos, ce n'est pas le cas. Ils en deviennent même familiers : je me fais ronger toutes mes chaussures ! » Depuis 25 ans, Jean-Marie est à l'affût des améliorations en matière de confort animal, qu'il n'hésite pas à tester. Son élevage, à Angles (Vendée), est le laboratoire d'un nouveau système, qui bannit les cages grillagées où les rongeurs s'entassent. Ici, on propose de grands enclos aménagés contenant chacun une centaine de bêtes, avec des petits abris faisant office de terriers.



L'élevage vendéen de Jean-Marie Orseau, avec ses grands enclos et ses petits abris, est le fruit de tests et d'expérience.

Deux concurrents s'allient

C'est une alliance inédite entre deux coopératives concurrentes, Terrena et Cavac, et leur client, l'entreprise Loeul & Pirirot, qui a permis cette petite révolution cunicole. « Nous voulons anticiper une évolution des normes de bien-être et nous adapter aux attentes des consommateurs », expliquent en chœur les représentants des trois structures. Pour concevoir un nouveau parc, ils ont mutualisé, à partir de 2013, les essais qu'ils menaient chacun de leur côté et se sont adjoint la collaboration du CIWF. Il a fallu tester un prototype pendant plus de trois ans, revoir la ventilation, point clé de l'ambiance sanitaire du bâtiment, les circuits d'eau et de nourriture. « La principale difficulté était

de trouver un sol en plastique souple qui soit sain et résiste au rongement. » Ils ont essayé différentes tailles de trous dans les caillibotins, pas trop gros mais assez pour évacuer les déjections – le lapin ne supportant pas les litières souillées. Il fallait aussi pouvoir réaménager facilement l'édifice existant sans réduire le nombre de bêtes, afin que l'éleveur s'y retrouve financièrement (les coûts de production se sont renchérissés de 15 %). Le résultat va au-delà de leurs espérances : les animaux ont deux fois plus de place qu'en cage, ils sont en bonne santé, libres de leurs mouvements, et les bagarres entre dominants et dominés ont quasiment disparu. Cette démarche s'est concrétisée par une nouvelle marque lancée en janvier 2020 par Loeul & Pirirot, sous le nom de Lapin & Bien. La viande coûtera 15 % de plus que sa version conventionnelle. Le prix du bien-être.